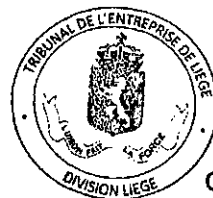


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18184680

de



Greffe

13 DEC. 2018

N° d'entreprise : **0667950413**

Dénomination

(en entier) : **ANIMO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Rue de Spa 2 Bte 2 à 4020 LEGE**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2018

L'assemblée marque son accord à l'unanimité pour transférer le siège social de la société à 4122
Plainevaux - chemin de l'arbois n°10.

La présente décision prend effet à dater de ce jour.

Calozet Nicolas

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).